



## Fiche enquête cartographie et identification des cours d'eau

Pour obtenir des informations sur la démarche rendez-vous sur le site de l'État dans les Vosges :  
(Lien à copier/coller dans votre navigateur)

<https://www.vosges.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Cartographie-des-cours-d-eau/Cartographie-et-identification-des-cours-d-eau>

Ou alors depuis : <https://www.vosges.gouv.fr>

Actions de l'État/Environnement/Eau/Cartographie des cours d'eau/Cartographie et identification des cours d'eau.

Pour accéder à la cartographie en ligne  
(lien à copier/coller dans votre navigateur) :

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=c3655629-d4f1-43f6-90ef-ff2942e848f3>

### Pour formuler vos remarques :

Si vous constatez par exemple : un problème de localisation, une portion busée absente, un ruisseau mal nommé, un cours d'eau à ajouter ou que vous souhaitez contester la classification...

**1- Identifiez** le tronçon de « cours d'eau » sur la cartographie interactive.

**2- Précisez** : La commune – le lieu dit – le nom du cours d'eau.

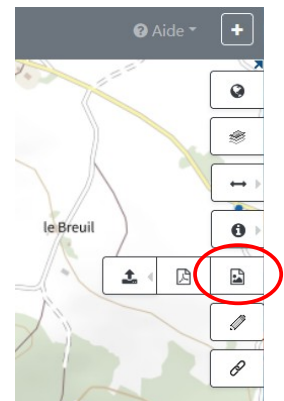
**3 – Cartographiez** et numérotez vos remarques (outils de capture d'écran ou utilisez la fonction d'export au format .png disponible dans les outils cartographiques)

Exemple : Remarque N°1

Commune de Réhaupal, lieu dit la Fouchelle – Ruisseau de la Feigne



N°1 : C'est un cours d'eau intermittent



**4- Synthétisez** vos remarques dans ce tableau :

Exemple

N° de remarque et localisation	Critères de désaccord			Commentaires
	Critères principaux		Critères complémentaires	
	<b>Lit naturel à l'origine</b>	<b>Alimentation par une source</b>	<b>Débit suffisant une majeure partie de l'année</b>	Berge et substrat, Vie aquatique, Continuité amont-aval,
Remarque N°1 <i>Commune de Réhaupal, lieu dit la Fouchelle – Ruisseau de la Feigne</i>	Oui	Oui	Oui	<i>Berge et substrat : Oui - <del>Non</del></i> <i>Vie aquatique : Oui - <del>Non</del></i> <i>Continuité amont-aval : Oui - <del>Non</del></i>

**5- Indiquez** vos coordonnées :

Nom/Prénom/Adresse/tel ou mail

**6- Envoyez** par mail ce document complété au format .pdf à cette adresse :

[mathieu.zuanella@vosges.gouv.fr](mailto:mathieu.zuanella@vosges.gouv.fr) copie à [ddt-ser-bpemips@vosges.gouv.fr](mailto:ddt-ser-bpemips@vosges.gouv.fr)

**7- Réponse :**

Après une nouvelle expertise de terrain, une réponse conclusive et illustrée vous sera apportée.  
Le délai de mise à jour du référentiel cartographique vous sera également précisé dans la réponse.